

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 71/01

ÉFAI – 010205 – AMR 34/008/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

GUATÉMALA

**Conchita Mazariegos (f), juge
Iris Yassmín Barrios (f), juge
d'autres magistrats**

Londres, le 27 mars 2001

Deux femmes juges de premier plan ont été attaquées et l'une d'elles a reçu des menaces de mort. Toutes deux sont impliquées dans des affaires très médiatisées concernant des membres de l'armée régulière, dont l'ancien chef du gouvernement militaire qui a dirigé le pays de 1982 à 1983.

Conchita Mazariegos est la présidente de la plus haute juridiction d'appel du Guatemala, la *Corte de Constitucionalidad* (Cour constitutionnelle). Le 24 mars 2001, à 19 h 40, des coups de feu ont été tirés sur la porte d'entrée de son domicile. Quelques jours plus tôt, elle avait reçu des menaces par téléphone. S'adressant à la presse nationale, elle a déclaré : « *Quelqu'un me téléphone, mais personne ne parle quand je décroche ; j'entends juste une musique funèbre. Je ne voulais pas en parler, parce que je ne voulais pas nuire au gouvernement d'Alfonso Portillo.* »

Le 21 mars 2001, Conchita Mazariegos a présidé une audience de la Cour constitutionnelle au terme de laquelle a été déclarée inconstitutionnelle une initiative prise par certains députés appartenant au parti au pouvoir, notamment le général Efraín Ríos Montt. Ceux-ci avaient tenté de modifier le règlement intérieur du *Congreso* (Congrès), le Parlement guatémaltèque, afin de conserver leur siège à la Commission exécutive du Congrès. Le général Montt et 23 membres de son parti s'étaient initialement vus reprocher d'avoir modifié illégalement une loi relative à la taxation des alcools après son adoption par le Congrès. En tant que députés, ils ne pouvaient être poursuivis, mais la Cour a levé leur immunité début mars. Aux termes du règlement intérieur du Congrès, les membres de sa commission exécutive doivent se démettre de leurs fonctions durant toute procédure engagée à leur encontre. Bénéficiant d'une majorité au Congrès, le parti du général Ríos Montt a fait adopter un texte permettant à ses membres de conserver leurs sièges. C'est cette initiative qui a été jugé anticonstitutionnelle par la Cour constitutionnelle le 21 mars.

Le général Efraín Ríos Montt a été chef d'État pendant quelques-unes des pires années de la guerre civile qui a déchiré le Guatemala, au cours de laquelle des dizaines de milliers de paysans ont été victimes d'homicides ou de « disparitions » imputables à des membres de l'armée ou des *Patrullas de Autodefensa Civil* (PAC, Patrouilles d'autodéfense civile). De nombreux défenseurs guatémaltèques des droits humains ont accueilli favorablement la levée de l'immunité du général Efraín Ríos Montt décidée par la Cour constitutionnelle dans le cadre de l'affaire de la loi relative à la taxation de l'alcool, y voyant un premier pas vers un éventuel procès contre cet homme pour crime contre l'humanité.

Le soir du 22 mars, deux grenades ont été lancées dans le jardin d'Iris Yassmín Barrios. Cette femme est l'un des trois juges chargés du procès de trois officiers de haut rang et de deux civils accusés du meurtre de l'évêque Juan José Gerardi, qui devait rouvrir le lendemain (voir l'AU 137/00, AMR 34/017/00 du 26 mai 2000 et l'AU 313/99, AMR 34/39/99 du 6 décembre 1999). En février 2001, le juge président le procès, Eduardo Cojulún, avait reçu des menaces de mort (voir l'AU 199/00, AMR 34/028/00 du 6 juillet 2000 et sa mise à jour, AC/AU 199/00, AMR 34/004/01 du 7 février 2001).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une série d'agressions ont été menées contre des juges et des avocats impliqués dans des affaires fortement médiatisées. Le défenseur des droits humains Mynor Melgar a reçu des menaces de mort en décembre 2000, après avoir annoncé que l'*Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala* (ODHAG, Service des droits humains de l'archevêché du Guatemala) se préparait à intenter une action en justice pour génocide contre Efraín Ríos Montt (voir l'AU 04/01, AMR 34/001/01 du 5 janvier 2001).

Le président du *Colegio de Abogados y Notarios de Guatemala* (Association des avocats et notaires du Guatemala), prestigieuse association guatémaltèque de juristes, a communiqué à la Mission de vérification des Nations unies au Guatemala le nom de cinq juristes tués ces derniers mois dans des circonstances demeurées obscures : Maura Ofelia Paniagua Corzantes, Edwing Haroldo Arriaga España, Óscar Adán Bosques Morales, Gabriel Alberto Coronado Méndez et Francisco Javier Mazariegos Cifuentes.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites état de votre préoccupation pour la sécurité des juges Conchita Mazariegos et Yassmín Barrios, qui sont la cible de menaces et d'actes de harcèlement, et exhortez les autorités à prendre des mesures efficaces afin de les protéger ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que tous les juristes guatémaltèques puissent exercer leur profession en toute sécurité, notamment ceux qui sont impliqués dans des affaires très médiatisées d'atteintes aux droits humains ;
- dites-vous inquiet pour la sécurité de tous ceux qui luttent contre l'impunité au Guatemala, et engagez instamment les autorités à faire le nécessaire pour que ces personnes puissent mener leurs activités sans danger.

APPELS À :

Remarque : l'obtention de certaines lignes de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant.

Si un correspondant vous répond, demandez : « Fax, por favor », et attendez le signal sonore.

1) Président de la République :

Lic. Alfonso Portillo Cabrera
Presidente de la República de Guatemala
6^a Avenida "A" 4-46, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : + 502 238 3579
Formule d'appel : *Señor Presidente*, / Monsieur le Président
de la République,

2) Ministre de l'Intérieur :

Sr. Byron Barrientos
Ministro de Gobernación
Ministerio de Gobernación
6^a Avenida 4-64, Zona 4
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : + 502 362 0239 / 362 0237
Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Fiscal General de la República

(Procureur général chapeautant le ministère public) :

Lic. Adolfo González Rodas
Fiscal General de la República
Ministerio Público
8^a Avenida 10-67, Zona 1, Tercer nivel
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Télégrammes : Fiscal General, Guatemala, Guatemala
Fax : + 502 221 2718
Formule d'appel : *Señor Fiscal General*, / Monsieur
le Procureur général,

COPIES À :

Organisations non gouvernementales :

Alliance contre l'impunité :

Alianza contra la Impunidad
1^a Calle 0-11 Zona 2
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Tél/fax : 502 232 2651
Courriers électroniques : alianza@amigo.net.gt

Association des avocats et juristes du Guatemala :

Colegio de Abogados y Notarios de Guatemala
O Calle 15-46, Zona 15, Colonia el Maestro
Guatemala, Guatemala
Fax : 502 369 3714

Association guatémaltèque de juristes :

Asociación Guatemalteca de Juristas
8a Calle 10-12, zona 1
Guatemala, Guatemala
Fax : 502 2321548
Courriers électroniques : agj@c.net.gt

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 8 MAI 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : www.efai.org*